

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Hissène Habré extradé lundi vers son pays

- Monde -

Date de mise en ligne : lundi 11 juillet 2011

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Dakar, 8 juillet 2011 (APS) L ancien président tchadien **Hissène Habré**, en exil au Sénégal depuis sa chute en 1990, sera extradé par vol spécial, lundi vers son pays, a annoncé vendredi la radio privée sénégalaise Sud FM. Joint par téléphone par la radio, le ministre sénégalais de la Communication, porte-parole du gouvernement, Moustapha Guirassy, a confirmé l information, précisant qu il s agit d une 'décision souveraine' de l Etat du Sénégal.

« L Etat du Sénégal a pris la décision souveraine d extraditer l ancien président tchadien **Hissène Habré** vers son pays. Il va quitter Dakar lundi 11 juillet à bord d un vol spécial. Il sera accompagné par un représentant du président de la Conférence des chefs d Etat et d un représentant du président de la Commission de l Union africaine », a dit M. **Guirassy**.

Le ministre a dit qu en prenant cette décision, le Sénégal se conforme à une décision de l Union africaine et respecte les conventions internationales qui lui imposent un jugement de l ancien chef de l Etat tchadien.

« Le Sénégal avait reçu un mandat de l Union africaine de juger Hissène Habré dans les six mois. Il est important que toutes les conditions soient réunies. Comme nous ne pouvons pas le faire dans les meilleures conditions, c est une décision logique », a expliqué M. Guirassy.

« Le président **Abdoulaye Wade** informe son ami le président **Deby** de sa décision de renvoyer dans son pays d origine M. **Hissène Habré** le lundi 11 juillet par un vol spécial affrété par le gouvernement sénégalais », indique, de son côté, le gouvernement tchadien sur son site.

Hissène Habré vit à Dakar depuis son éviction du pouvoir en 1990 par Idriss Déby, actuel président du Tchad. Il est accusé de plusieurs milliers d assassinats politiques et de torture systématique pendant les 8 années de sa présidence (1982 à 1990).

En juillet 2006, alors que la Belgique demandait son extradition, l Union africaine avait donné mandat au Sénégal de le juger "au nom de l Afrique".

La justice sénégalaise avait inculpé Hissène Habré en 2000 de crime contre l humanité avant de se déclarer incompétente. En 2007, l Assemblée nationale a voté une loi qui déclare les tribunaux sénégalais compétents pour juger l ancien chef d Etat tchadien.

Le Sénégal suspend la mesure d expulsion qui a été prise à l endroit de M. Hissène Habré

Par Maître Madické NIANG | Communiqué | Dimanche 10 juillet, 2011 20:40

Le Sénégal suspend la mesure d expulsion qui a été prise à l endroit de M. Hissène Habré, compte tenu de la demande faite par Mme le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l Homme.

Le Sénégal entend engager immédiatement des consultations avec les Nations Unies, l Union Africaine et la Communauté Internationale pour qu une solution puisse intervenir rapidement, dès lors que l Arrêté de la Cour de Justice de la Communauté des Etats de l Afrique de l Ouest (CEDEAO) lui interdit de juger M. Hissène Habré et suggère la création d une juridiction spéciale, solution inacceptable pour le Sénégal qui s était engagé à faire juger M. Hissène Habré par ses propres juridictions et magistrats et non par une nouvelle juridiction dont les fondements sont discutables.

Hissène Habré extradé lundi vers son pays

Fait à Dakar le 10 juillet 2011

Le Ministre d Etat, Ministre des Affaires étrangères

Maître Madické NIANG

lire aussi sur www.aps.sn (08/07/2011) :

[**Extradition de Habré : Alioune Tine redoute la peine de mort au Tchad**](#)
[**Extradition de Habré : Wade a informé Deby et Jean Ping \(porte-parole\)**](#)

sur www.Pressafrik.com (09/07/2011) : [**Extradition de Habré : son avocat parle d'une prise d'otage et demande à Wade de revoir sa décision**](#), par Charles Thialice SENGHOR

sur www.walf.sn (11/07/2011) : [**Extradition de Habré : Le Sénégal fait machine arrière**](#) , par Mohamed MBOYO & Ibrahima ANNE

sur www.sudonline.sn (11/07/2011) : [**EXTRADITION D'HISSENE HABRE : Le Sénégal « suspend » le couperet**](#)

et sur blog.slateafrique.com (11/07/2011) : [**Les réseaux sénégalais de Hissène Habré**](#) , par Ndeye Khady Lo
